NB IMPORTANT: - L'emplacement des réseaux est celui du plan V.R.D. projet, les constructeurs devront en vérifier l'emplacement exact avant construction. - Compte tenu des activités de chantier, les constructeurs devront impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Permis d'aménager "Le Clos de 2 Arpents" Superficie 756 m² Lot 1: 1107 m² Lot 13:616 m² Lot 2: 756 m² Lot 3: 724 m² Cadastre Section AC n° 46, 53 et 60 Commune d'AMILLY Rue Cintray Lot 4: 724 m² Muret technique Clôture en plaques béton Limites de lot Clôture façade de lot Espaces de stationnement "non clos" Clôture fond de lot Haie paysagère DATE DU LEVE \bigcirc (3) (3) (2) ➂ \odot 4 (3) Plan de situation (5) 0 **(** DATE DE MODIFICATION 27 Juin 2023 \bigcirc (S) LEGENDES DESSINATEUR JG (15) sans échelle (1) 0 (2) 2 (3) (2)

IE LOI

Département d'Eure-et-Loir

SYSTEME PLANIMETRIQUE
LAMBERT 93 CC48

SYSTEME ALTIMETRIQUE
NGF - IGN 69



Tous les sommets des lots seront matérialisés par des bornes O.G.E. sauf indication contraire et dans la limite du possible, sinon elles seront décalées. Leur implantation définitive ne pourra être effectuée qu'une fois les travaux de démolition et de terrassement terminés.
 Toute anomalie devra être signalée au cabinet de Géomètres-Experts G.E.F.A.

1, Rue d'Aquitaine 28110 LUCÉ Tel : 02 37 33 31 80 accueil@saedel.fr



Géomètres-Experts Fonciers Associés
Ordre des Géomètres - Experts n° d'insc. : 2010D1000001
Agence d'Eure et Loir
18, Rue du Maréchal Maunoury
28130 MAINTENON
Tél : 02.37.23.00.50
Fax : 02.37.27.10.94 Mail: maintenon@gefa-expert.com